

Compte-rendu du BN du 15 mai 2014
(Validé lors du BN du 3 juillet 2014)

Lieu : Cabinet Landot, Paris

Présents : Jean-Pierre Auger, Patrick Berger, Arnaud Bonnin, Pascale Gourney, François Guillot, Patrick Langenbach, Brigitte Mouton, Pascal Viez

Excusés : Alex Ashofteh, Laurence Chapacou, Julien Graindorge Patrick Laffont, Claude Mainpin, Charles-André Manquant, Daniel Martens, Franck Siegrist

I - Approbation du compte-rendu du BN du 20 mars

Après prise en compte des modifications souhaitées, le compte-rendu est validé.

II – Orientations générales de la politique de l'association

.Jean-Pierre Auger rappelle que les statuts imposent de traiter ce sujet lors du Comité National.
Il demande aux membres du BN de lui faire passer leurs remarques dans les meilleurs délais afin de préparer son intervention lors du Comité.

Patrick Berger et Arnaud Bonnin souhaiteraient que l'association et le BN puissent se positionner sur un certain nombre de sujets.

Il semble important que l'association puisse, par le biais des groupes de travail, travailler à la fois sur le fond des thématiques récurrentes (ex : le concours d'ingénieur ou la transition énergétique etc..) mais aussi réagir dans les 24 ou 48h sur par exemple, un projet de loi concernant l'ingénierie publique territoriale mais aussi à une demande d'un journaliste ou d'une association d'élus…Une nouvelle organisation des groupes de travail est peut-être nécessaire pour cela.

Arnaud Bonnin pense qu'il serait intéressant de recenser les thèmes de travail des GT afin que le Comité national puisse leur passer commande de notes ou études plus poussées sur des sujets intéressant l'association dans son ensemble.
Il souhaite réorganiser la commission « Carrière » en sous-groupes à la manière d'un think tank afin de réfléchir sur des thématiques différentes et de produire des

documents. Il souhaiterait notamment que la comcar s'intéresse à ce qui se passe dans la fonction publique des autres pays européens.
Pascale Gourney souligne l'importance pour l'AITF de produire des documents diffusables à la fois à tous les adhérents mais aussi à l'extérieur.
Le BN réaffirme l'importance d'une diffusion des productions des GT à l'ensemble des adhérents et pas uniquement interne au GT concerné.

Jean Pierre Auger note l'importance d'une veille sur les différentes thématiques, de productions et d'ouverture sur l'Europe.

III-Point financier

Le bilan financier n'ayant pas été reçu du comptable, Pascale Gourney n'est pas en mesure de présenter les chiffres au BN mais le diffusera par mail dès que possible.
Jean-Pierre Auger regrette que les documents comptables soient toujours obtenus à la dernière minute et qu'il n'y ait pas plus de transparence. Il est indispensable d'avoir avant le Comité national un document partagé au sein du BN.
Pascale Gourney présente les statistiques « adhérents » qui seront diffusées lors du Comité National :
4686 adhérents début janvier 2014 dont 27% de femmes.
La liste des adhérents non à jour de leur cotisation (962) sera adressée aux Présidents de région.

IV- Orientations budgétaires 2015

Les orientations seront les mêmes qu'en 2014 mais Pascale Gourney rappelle qu'il est nécessaire d'avoir le bilan pour en tirer les enseignements.
En ce qui concerne les GT il n'y a pas de budget prévisionnel par GT pour ne pas bloquer leur activité. Néanmoins il semble légitime, qu'en retour, il y ait un contrôle de l'utilisation en termes de productions.
Le BN vote pour la reconduction en 2015 du même montant de la cotisation (sans augmentation).
La renégociation de la convention permettra de faire quelques économies avec l'espoir d'une augmentation des recettes.
Il est aussi envisagé de ne pas reconduire la location permanente des locaux du cabinet Landot et de proposer au délégué général de travailler par télétravail. Une autre économie sera ainsi réalisée (environ 8000,00€/an).

V- Point sur l'avancement de la réforme des statuts AITF

1) réforme des statuts :
Un consensus sur les propositions faites même s'il reste deux questions en suspens : certains regrettent la réduction du nombre de représentants au CN (futur CA) et l'existence ou la composition du Comité des sages fait débat.
Arnaud Bonnin et Patrick Langenbach reconnaissent l'importance, pour l'association, de conserver le comité des sages, les anciens étant la mémoire de l'association.
Ils s'interrogent toutefois sur sa composition et le maintien dans ce Comité des anciens 1ers vice-présidents.
Le comité des sages est maintenu dans sa forme actuelle.

Le BN rappelle qu'en ce qui concerne les retraités, ces derniers peuvent siéger dans les bureaux régionaux (à l'exception des postes de présidents) mais ils ne peuvent être élus ni au niveau national, ni siéger à la commission « Carrière ».
Le document de travail sur les nouveaux statuts sera diffusé à tous les membres du Comité National avec un mail de transmission sur cette proposition du BN, rappelant le travail collectif auquel ont été associés les présidents de région.

2) découpage des sections régionales :
Rappel de la volonté du BN que les sections soient calées sur au moins une région administrative.
La réduction du nombre de région est acquise ; reste à régler le problème de la région Auvergne/Limousin.
Patrick Langenbach propose que soit réalisé un « mode d'emploi » sur les conséquences pratiques de la réforme.
Des problèmes pratiques vont se poser lorsque notamment deux régions sont regroupées ; que deviendront les membres élus si au 1er janvier seuls deux membres peuvent siéger ?
Les nouveaux statuts sont applicables au lendemain de l'Assemblée générale donc le 20 juin. Les élections régionales ayant lieu en septembre/octobre il sera nécessaire d'en tenir compte et si deux régions se regroupent ne faire plus qu'une AG régionale.

VI- Point sur les RNIP 2014

Point inscription au 13/05 :
- Congressistes : 106 inscrits dont 93 AITF
- Intervenants : 85 inscrits

Au total, il y a 191 inscrits (en 2013 et 5 semaines avant le jour J, il y avait 136 congressistes inscrits).

Point d'étape sur la commercialisation : 4 partenaires bénéficient du label « Partenaire Officiel » : Cofely-Ineo GDF SUEZ, GDF-SUEZ Energies France, Clear Channel et Sineu Graff. En ajoutant le sponsoring des ateliers le chiffre d'affaire (hors frais d'inscriptions) s'élève à 56 000,00€.

VII- Questions diverses

1) dates des BN après l'été :
Jean-Pierre Auger proposera des dates dans le mois prochain.

2) RNIP 2015 :
Pascale Gourney informe le BN que des options ont été mises sur plusieurs salles mais que l'Espace Baudis lui semble le plus approprié.
Elles devraient avoir lieu les le 11 et 12 juin 2015 à Toulouse ; La section Midi-Pyrénées qui a l'habitude d'organiser sa manifestation annuelle en partenariat avec l'ATTF et le syndicat des DG demande au BN sa position sur la participation de ces 2 associations aux RNIP.
Le BN donne son accord. Patrick Langenbach prendra contact avec eux.

Patrick Berger indique vouloir organiser très vite une réunion avec le CNFPT pour définir les thématiques qui seront abordées lors de cette manifestation.

3) livret d'accueil : page Assurance
Arnaud Bonnin souhaite qu'une page « Assurance » soit ajoutée au livret d'accueil et transmettra à Catherine Guillemin les informations nécessaires.

4) Cabinet de recrutement : Jean-Pierre Auger est sollicité pour un partenariat de l'AITF avec le cabinet de recrutement Light qui propose une aide à la rédaction des CV ou un accompagnement des personnes en difficulté. Arnaud Bonnin s'interroge sur leur intérêt car ils ne pourront pas répondre à des centaines de questions ; attention également à ce qu'il n'y ait pas de concurrence avec le partenaire qui accompagnera l'AITF pour les prochaines années.

5) Convention AFE/AITF : Patrick Langenbach transmettra vite ce projet

6) Entretiens du Céréma : une réunion aura lieu à l'AMF le 23 mai pour préparer cet événement qui aura lieu les 3,4 février 2015 à Lyon.

Prochain BN le 3 juillet à Paris